



Quelle requetes sont a effectuées pour le non paiement de pension

Par **bigoudi**, le **10/03/2008** à **21:04**

j'ai une enfant handicapé son père a arbitrairement arrêté de payer la pension alimentaire depuis maintenant 5 ans car elle avait 20 ans .rnil ne la prends pas un week end sur deux , il ne la prend pas la moitié de ces vacances .rnquels sont mes recours pour fair valoir mes droits?rnmerci d'avance pour votre reponse

Par **jeetendra**, le **11/03/2008** à **08:58**

bonjours, pour le non paiement des arrieres de pension alimentaire adressez vous a un huissier de justice pour qu'il fasse le necessaire pour recouvrer les sommes non versées c'est son metier, vous avez aussi le mediateur familial en cas de difficulté avec votre ex mari pour qu'il respecte le droit de visite et d'hebergement, en dernier recours il y a le juge aux affaires familiales, courage, cordialement